



**COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
16 juin 2025**

Convocation du : 03/06/2025 **Ouverture de séance** : 20h30 **Clôture de séance** : 22h00

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice : 13

Membres du Conseil municipal présents :

Mesdames : MARTIN Marie-Josèphe, MAUCOURANT Emmanuelle, TRAJKOVSKI Maja

Messieurs : BRAILLARD Nicolas, ESTANAVE Samuel, FAVORY Yannick, LAIDIÉ Frank, MOREL Sébastien, VIENNET Yvan

Étaient absents excusés :

BECOULET Céline, BOUQUET Sylvie, BOUSSON Gaëtan, DAVID Bruno

MAUCOURANT Emmanuelle est nommée secrétaire de séance.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 10 juin 2025, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le 16 juin 2025 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

ORDRE DU JOUR Session ordinaire

- Délibération : vacance poste d'adjoint
- Délibération : modalités de location de la salle du temps libre
- Délibération : subvention FRAP (50 ans)
- Délibération : participation FRAP pour occupation salle du temps libre
- Délibération : avenant à la convention de sauvegarde externalisée des données (ADAT)
- Délibération : budget - décision modificative n°1
- Délibération : Plan Communal de Sauvegarde
- Questions diverses

1/ Délibération : vacance poste adjoint

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire à la suite de la démission de Yannick FAVORY, 2ème adjoint.

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, par une nouvelle élection au sein du conseil municipal, le poste de 4^e adjoint. Les 3^e et 4^e adjoints passant au rang supérieur

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 4^e adjoint.

Considérant qu'en cas d'élection du quatrième adjoint le poste de conseiller municipal délégué est supprimé

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Après un appel de candidature, seule se déclare Mme Martin Marie-Josèphe, conseillère municipale déléguée. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Mme Martin Marie-Josèphe est élue à l'unanimité au poste de 4^e adjoint.

2/ Délibération : modalités de location de la salle du temps libre

Reportée à la prochaine réunion du conseil municipal

3/ Délibération : subvention FRAP (50 ans)

Reportée à la prochaine réunion du conseil municipal

4/ Délibération : participation FRAP pour occupation salle du temps libre

La participation de l'association Foyer Rural Arguel Pugey pour l'occupation de la salle du temps libre pour la saison 2024-2025 est fixée à 500 €, comme le prévoit la convention.

Vote à l'unanimité

5/ Délibération : avenant à la convention de sauvegarde externalisée des données (ADAT)

Dans le cadre de la signature d'une convention, la collectivité a confié à l'ADAT la prestation optionnelle de sauvegarde externalisée et de restauration de données. Le référencement des fournisseurs ayant évolué, il convient d'actualiser cette convention par un avenant.

Vote à l'unanimité

6/ Délibération : budget - décision modificative n°1

Lors de la préparation du budget 2025, les opérations d'ordre ne sont pas équilibrées et il y a une erreur de saisie dans le montant de l'excédent de fonctionnement. Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative.

Recettes d'investissement (RI) 28041512/040 : Subv grpt bâtiments-installations : + 200

Recettes d'investissement (RI) 1068/10 : Excédent de fonctionnement : + 0.10

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, autorisent Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative n°1.

Vote à l'unanimité

7/ Délibération : Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur le Premier adjoint présente le Plan communal de Sauvegarde au conseil municipal tel qu'il a été élaboré. Un arrêté sera pris pour valider ce plan.

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer le PCS.

Vote à l'unanimité

8/ Délibération : Avenant à la convention du 16 décembre 2021 entre la commune de PUGEY et le service instructeur Autorisations du Droit des Sols de Grand Besançon Métropole (GBM).

Annulée

Frank LAIDIÉ
Maire



BRAILLARD Nicolas

A stylized signature in blue ink, consisting of a vertical line with a small loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

ESTANAVE Samuel

A signature in blue ink, featuring a large, sweeping horizontal stroke with a vertical line crossing it in the middle.

FAVORY Yannick

A signature in blue ink, showing a horizontal line with a small vertical stroke at the beginning and a long, sweeping horizontal stroke at the end.

MARTIN Marie-Josephe

A signature in blue ink, consisting of a vertical line with a small loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

MAUCOURANT Emmanuelle

A signature in blue ink, featuring a large, sweeping horizontal stroke with a vertical line crossing it in the middle.

MOREL Sébastien

A signature in blue ink, showing a horizontal line with a small vertical stroke at the beginning and a long, sweeping horizontal stroke at the end.

TRAJKOVSKI Maja

A signature in blue ink, consisting of a vertical line with a small loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

VIENNET Yvan

A signature in blue ink, featuring a large, sweeping horizontal stroke with a vertical line crossing it in the middle.

